

Bâtiments publics **La façade du Cercle Franklin rénovée avec le soutien de deux fondations**

Ce jeudi 7 mars 2019, Luc LEMONNIER, maire du Havre, président de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, Pierre LOUE, délégué régional adjoint de la Fondation du Patrimoine et Yves-Marie DEVILLERS, président du comité de région Normandie du Crédit Coopératif, ont dévoilé une plaque pour marquer l'achèvement des travaux de rénovation de la façade du Cercle Franklin, sur le Cours de la République.

« C'est parce que nous sommes conscients de la grande valeur de notre patrimoine immobilier que nous avons engagé depuis 2010 une très large requalification du centre ancien. La rénovation de cette façade du Cercle Franklin est une belle illustration des bons résultats obtenus », commente Luc LEMONNIER, maire du Havre.

Un bâtiment historique et emblématique du Havre

Engagée dans une campagne de ravalement des façades du Cours de la République, la Ville du Havre a procédé à la remise en valeur de la façade du Cercle Franklin, bâtiment historique et emblématique du Havre, avec le soutien de la Fondation du patrimoine et de la Fondation du Crédit coopératif.

Le Cercle Franklin fut aménagé en 1874 par le Cercle Franklin, fondé par Jules Siegfried, afin d'offrir aux ouvriers un lieu de culture et de loisirs propice au bien-être social, intellectuel et moral en même temps que la distraction et la récréation. L'établissement comportait une salle de conférence, une salle de concert, une salle de gymnastique, une bibliothèque, des salles de conversations, de jeux, de réunions et de répétitions pour les sociétés musicales.

Le soutien financier de ces deux fondations représente 20 000 € pour un coût total de 228 000 €. Ces travaux ont été accompagnés d'une refonte de l'espace public aux abords du bâtiment, avec suppression de places de stationnement au profit d'espaces verts sur le parvis.

Une politique volontariste pour la mise en valeur du patrimoine ancien

La Ville du Havre poursuit ainsi sa politique de mise en valeur du patrimoine ancien allant du XIXe siècle à la première moitié du XXe siècle. Depuis 2011, des campagnes successives de ravalements des façades en briques ainsi que la mise en lumière et la refonte des statues de la façade de la piscine art-déco, avec la participation de la Fondation du patrimoine, ont été réalisées Cours de la République.

La campagne actuelle de ravalement de façades dans le centre ancien, d'un budget de 680 000 €, prévoit la rénovation de 61 façades du Cours de la République (34 ont été réalisées), ainsi que la réfection des façades en briques sur le secteur diffus (29 immeubles concernés dont 20 réalisés actuellement).